



Comité Syndical du 21 septembre 2026

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 17h30

Le syndicat disposant de deux compétences, celles-ci figureront sous les abréviations suivantes :

AN = Aménagement Numérique / SON = Services et Outils Numériques

Collège EPCI

Etaient présents :

Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	Jean-Charles BEAUCHE	Délégué titulaire	AN	Votant
Interco Normandie Sud Eure	Mohammed BENSALAH	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes Lyons Andelle	Lionel BEZIRARD	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes du Vexin Normand	James BLOUIN	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes du Pays du Neubourg	Sébastien BONNEAU	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes Roumois Seine	Yannick BOUDET	Délégué titulaire	AN	Votant
Seine Normandie Agglomération	Emmanuel BOURDON	Délégué titulaire	AN	Votant
Intercom Bernay Terres de Normandie	Patrick BRUN	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes Roumois Seine	Pascal CATELAIN	Délégué titulaire	AN	Votant
Seine Normandie Agglomération	Fabrice CAUDY	Délégué titulaire	SON	Votant
Intercom Bernay Terres de Normandie	Claude GEORGES	Délégué titulaire	AN	Votant
Seine Normandie Agglomération	Marie-Christine GINESTIERE	Déleguée titulaire	SON	Votante
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Christian GOSTOLI	Déleguée titulaire	AN	Votant
Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	Samuel GRISEL	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville	Allain GUESDON	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Vladimir HANGARD	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes de Lyons Andelle	Frédéric HERBIN	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Georgio LOISEAU	Délégué titulaire	AN	Votant
Evreux Portes de Normandie	Arnaud MABIRE	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes Roumois Seine	Ludovic MAINIE	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes du Vexin Normand	Ruddy MIATTI	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Ousmane NDIAYE	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes du Pays du Neubourg	Gérard PLESSIS	Délégué titulaire	SON	Votant

Interco Normandie Sud Eure	Jean-Claude PROVOST	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes du Pays de Conches	Max RONGRAIS	Déléguée titulaire	AN	Votante
Intercom Bernay Terres de Normandie	Nicolas SEYS	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes Roumois Seine	David TAURIN	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie	Nicolas VEYER	Délégué titulaire	AN	Votant

Collège Conseil Départemental

Etaient présents :

Département de l'Eure	Nicolas GRAVELLE	Délégué titulaire	AN	Votant
Département de l'Eure	Daniel JUBERT	Délégué titulaire	AN	Votant
Département de l'Eure	Pascal LEHONGRE	Délégué titulaire	SON	Votant

Collège Région Normandie :

Région Normandie	Guy DOSSANG	Délégué titulaire	AN	Votant
------------------	-------------	-------------------	----	--------

Collège Communes

Etaient présents :

Commune de Croth	Farah AKKA	Déléguée suppléante	SON	Votante
Commune d'Armentières-sur-Avre	Damien BRUNET	Délégué titulaire	SON	Votant
Commune de Sainte-Marie-de-Vatimesnil	Cédric DERVAUX	Délégué titulaire	SON	Votant
Commune de Bourth	Pierre DEVIF	Délégué titulaire	SON	Votant
Commune de Nonancourt	Patrice LARGE	Délégué titulaire	SON	Votant
Commune de Tourville-sur-Pont-Audemer	Sylvie MONTIER	Déléguée titulaire	SON	Votante
Commune de La Lande Saint Léger	Stéphane TASSEL	Délégué titulaire	SON	Votant

Collège Syndicats

Etaient présents :

SIVOM La Neuville	Grégory DUBUREAUX	Délégué titulaire	SON	Votant
SYGOM de l'Est et du Nord de l'Eure	Jean-Luc MOËNS	Délégué titulaire	SON	Votant

Eure Normandie Numérique :

Etaient présents :

Agent ENN	Arnaud HADIDA	Directeur général	Non votant
Agent ENN	Jean-Christophe BOYARD	Directeur adjoint	Non votant
Agent ENN	Elodie BOINET	DAF	Non votante

Agent ENN	Justine CAREL	Assistante de direction	Non votante
Agent ENN	Elise BRIGAND	Directrice des projets numériques	Non votante
Agent ENN	Annie JACQUES	Responsable de la communication	Non votante
Agent ENN	Emmanuel CATTELIN	Directeur technique	Non votant

M. Nicolas GRAVELLE souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Mme CAREL réalise l'appel nominatif des délégués, elle indique que le quorum est atteint, la séance peut alors débuter.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum à atteindre	Présents	Quorum atteint	Pouvoir	Nb de voix
Aménagement numérique	23	12	18	oui	0	24
Services et outils numérique	32	17	23	oui	0	34
Affaires communes	55	29	41	oui	0	58

Monsieur Nicolas GRAVELLE annonce l'ordre du jour du Comité :

- Adoption du Procès-Verbal du précédent comité en date du 22 juin 2026
- Convention zone AMII
- Adhésion des nouveaux membres
- Convention indemnitaire - théorie imprévision marché collecte 2025-003
- Convention mise à disposition de Conseillers Numériques
- Convention ANCT subvention coordinateur CN
- Renouvellement convention DPO avec le CD 27

Premier rapport : Adoption du PV du précédent Comité Syndical

M. GRAVELLE annonce que le premier rapport concerne l'adoption du PV du précédent Comité Syndical du 22 juin 2026.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des remarques et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième rapport : Convention zone AMII

M. GRAVELLE annonce que le deuxième rapport concerne une convention zone AMII.

M. GRAVELLE indique qu'il s'agit d'une convention avec Orange et SFR pour des travaux communs à la frontière des zones AMI et du Réseau d'Initiative Publique qui concerne le périmètre du syndicat.

M. BOYARD précise qu'une dizaine de prises sont concernées sur le territoire de l'ex GEA (Grand Evreux Agglomération) périmètre de l'opérateur SFR. Chaque opérateur reste maître d'ouvrage sur son périmètre, il ajoute que l'ARCEP sera informée de cette convention compte tenu des obligations et contraintes de chaque partie.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations.

M. LARGE souhaite savoir quel est l'avenir d'SFR à ce niveau ?

M. BOYARD répond qu'il faut bien faire la différence entre SFR opérateur et XP Fibre propriétaire du réseau. Aujourd'hui, XP Fibre reste propriétaire de son infrastructure et si jamais il était à vendre, l'ouvrage concernant le GEA changera de propriétaire et d'un point de vue opérationnel, ça ne change pas grand-chose en général.

Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième rapport : Adhésion des nouveaux membres

M. GRAVELLE annonce que le deuxième rapport concerne l'adhésion des nouveaux membres au syndicat.

M. GRAVELLE indique que pour ce comité, ce sont les adhésions de 6 collectivités qui sont à valider portant le nombre d'adhésions à 466 collectivités au total.

M. GRAVELLE nomme les 6 collectivités adhérentes qui sont : Flancourt-Crescy-en-Roumois, Giverville, Jumelles, Saint-Luc, Vesly et le Syndicat Mixte de la Base de plein air et de Loisirs de Léry Poses.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième rapport : Convention indemnitaire - théorie imprévision marché collecte 2025-003

M. GRAVELLE annonce que le quatrième rapport concerne une Convention indemnitaire - théorie imprévision concernant le marché collecte n°2025-003.

M. GRAVELLE indique qu'il y a une augmentation significative du coût des câbles optiques (due à la hausse des coûts énergétiques. Il y a donc lieu d'appliquer la clause d'imprévision prévue au contrat avec AIMS, le titulaire du marché et de délibérer pour cette convention d'indemnisation.

M. HADIDA ajoute qu'il a été demandé à AIMS d'acheter le stock de câbles nécessaire jusqu'à la fin des travaux pour éviter de nouvelles hausses supplémentaires attendues.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième objet : Convention de mise à disposition de Conseillers Numériques

M. GRAVELLE annonce que le cinquième rapport concerne une convention de mise à disposition de conseillers numériques.

M. GRAVELLE rappelle que suite à l'arrêt des financements de l'Etat relatifs au dispositif de conseillers numériques, le syndicat a étudié la possibilité d'intervenir pour permettre aux collectivités adhérentes de pérenniser leurs conseillers numériques existants.

M. GRAVELLE indique que le syndicat propose de prendre en charge les 50% de financement précédemment assurés par l'Etat sous la forme d'une mise à disposition des conseillers numériques.

M. GRAVELLE précise que la convention concerne les conseillers numériques déjà en poste (fonctionnaire ou en CDI) dans le cadre du dispositif de l'Etat et ayant suivi les formations certifiantes seraient dédiés à 50% pour les missions issues de leur collectivité employeuse et à 50% pour les missions d'Eure Normandie Numérique.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations.

M. GOSTOLI souhaite avoir confirmation que cette convention ne concerne que les collectivités qui ont conventionné avec l'ANCT.

M. GRAVELLE répond que oui.

Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième objet : Convention ANCT subvention coordinateur CN

M. GRAVELLE annonce que le sixième rapport concerne une convention avec l'ANCT pour une subvention pour le poste de coordinateur des conseillers numériques.

M. GRAVELLE rappelle que le syndicat a été sollicité par les services de l'Etat pour reprendre la coordination départementale des conseillers numériques, précédemment assurée par le Département, contraint de mettre fin au dispositif.

Cette mission bénéficiait d'une subvention de l'ANCT de 50 000 € sur 24 mois dont l'enveloppe n'a pas été totalement consommée par le Département.

M. GRAVELLE précise que le syndicat bénéficie d'un reliquat de subvention de 29 167 € pour 14 mois, avec une éventuelle reconduction de 12 mois.

M. GRAVELLE indique que le syndicat a donc lancé une procédure de recrutement pour un poste de coordinateur des conseillers numériques pour une période de 18 mois.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations.

M. GOSTOLI souhaite savoir si ce coordinateur aura un pouvoir hiérarchique sur les autres conseillers numériques.

M. HADIDA répond que non il assurera uniquement la coordination des conseillers numériques du département mais il aura un rôle fonctionnel sans lien hiérarchique avec les conseillers.

Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Septième objet : Renouvellement de la convention DPO avec le CD 27

M. GRAVELLE annonce que le septième rapport concerne le renouvellement de la convention avec le DPO du conseil départemental de l'Eure.

M. GRAVELLE indique qu'il s'agit du renouvellement de la convention tripartite avec le Conseil départemental pour le Délégué à la Protection des Données, obligatoire pour le syndicat. La convention initiale de mai 2023 arrive à échéance après trois ans.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée avec une abstention.

M. GRAVELLE indique que l'ordre du jour est épuisé.

Points divers abordés au comité

- **Journée IoT du 14 décembre 2026**

M. GRAVELLE informe les membres du comité, que le syndicat va organiser une demi-journée consacrée à l'IoT aux Jardins Joséphine à Évreux. Il précise qu'une invitation a été envoyée à toutes les communes et tous les syndicats.

M. GRAVELLE précise que cela débutera par un cocktail déjeunatoire à compter de 12h00, et des présentations l'après-midi avec présence d'intégrateurs et démonstrations de matériel, suivi du comité syndical à 17h30.

M. HADIDA ajoute que cette demi-journée rentre dans le cadre de l'étude qui a été décidée par les membres du Bureau, un questionnaire a été envoyé aux communes pour identifier les besoins et un e-mailing sera également envoyé pour inviter nominativement les délégués.

M. HADIDA souhaite également informer les délégués que le bilan de mandat des 5 ans sera transmis à tous les délégués.

- **Point déploiement**

M. GRAVELLE cède la parole à M. HADIDA pour un petit point sur le déploiement.

M. HADIDA indique que le déploiement est achevé à 100%, il reste quelques cas de blocage qui représentent moins de 1% des prises globales. Les compléments qui s'ajoutent sont des habitations et des nouveaux logements, voire des évolutions, des nouvelles implantations d'entreprises et des nouveaux permis de construire.

M. HADIDA invite chaque délégué à faire la promotion à leurs administrés de la nécessité du passage vers des opérateurs fibre en anticipation de la fin programmée des offres sur support cuivre.

M. HADIDA poursuit sur l'état de commercialisation, il précise que le syndicat peut se réjouir encore de l'évolution forte de la commercialisation de la fibre car le taux de pénétration est à quasiment 71%.

Il rappelle que l'objectif est d'assurer que derrière une prise de cuivre, il y a une prise fibre.

M. GRAVELLE demande aux élus s'ils ont des questions.

M. SEYS souhaite prendre la parole pour témoigner de l'efficacité d'intervention des services d'Eure Normandie Numérique qui sont très réactifs pour régler les problématiques rencontrées.

M. BENSALAH sollicite les équipes concernant les délais de validation d'adressage pour des nouveaux logements lorsqu'ils doublent ou triplent pour une adresse. Il explique que cela met beaucoup de temps à revenir et à être validé.

M. CATTELIN répond que dans un premier temps la commune doit prendre un arrêté de numérotation et qu'ensuite le syndicat remonte le sujet auprès du délégataire qui doit mettre à jour sa base adresse. Et ce qui prend le plus de temps c'est le fait que les opérateurs viennent chercher l'information.

M. HADIDA complète en disant que ce qui peut être très long c'est lorsqu'il y a une saturation par rapport à la disponibilité des fibres dans le boîtier le plus proche mais que cela reste rare puisqu'il y a déjà une réserve de 20% de charges complémentaires par rapport au nombre d'habitation.

M. CATTELIN indique à M. BENSALAH de lui faire remonter l'information lorsqu'il est confronté à ce problème.

M. NDIAYE souhaite revenir sur le sujet des problèmes de fourreaux bouchés sur la commune de Val-de-Reuil. Il indique que des discussions ont eu lieu avec Orange mais qu'elles n'ont pas abouti.

M. HADIDA rappelle que le réseau appartient à Orange, il explique qu'une convention a été passée entre Orange et la ville de Val-de-Reuil et que la prise en charge des travaux doit être réalisée par le propriétaire du réseau qui est Orange et que cela ne peut concerner les services d'Eure Normandie Numérique.

Mme AKKA souhaite remercier M. CATTELIN pour son intervention qui a permis de régler des problèmes liés à des coupures sur le réseau.

M. GOSTOLI souhaite évoquer le sujet de la vidéoprotection, il demande à M. CATTELIN s'il a pu avancer avec le délégataire sur la nouvelle offre.

M. CATTELIN répond que la nouvelle offre devrait pouvoir être proposée d'ici la fin de l'année.

M. TASSEL demande si un projet de sécurisation des PM est en étude.

M. CATTELIN répond que non, il précise qu'une sécurisation des clés par triangle a été mise en place mais que cela ne règle pas le problème d'ouverture des armoires. Il ajoute que le délégataire réalise des visites deux fois par an pour effectuer des réparations en cas de dommages.

M. HADIDA indique que lorsqu'il y a des armoires de rue (Point de Mutualisation) vandalisées, il y a un contrôle particulier qui est effectué.

M. CATTELIN ajoute qu'il y a également un système qui oblige lors de chaque intervention les sous-traitants à prendre des photos de leur intervention et ces photos-là passent dans une IA afin de repérer tous les défauts qu'on peut avoir et notre délégataire intervient pour les corriger.

M. GRAVELLE remercie les Elus pour leur participation à ce comité syndical en visio-conférence.

La séance est levée à 18h15.

Fait à Évreux, le 21 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 25/09/2026